

Mgr Grallet remet sa démission

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 17 mai 2016



À l'approche des 75 ans (le 20 mai), l'archevêque de Strasbourg Mgr **Grallet** a envoyé un courrier de démission au pape **François** pour remettre sa charge. Il explique aux [Dernières Nouvelles d'Alsace](#) :

« Je viens d'envoyer ma lettre de remise de charge au pape François pour qu'il l'ait le 20 mai. Certes, cette lettre est un peu formelle, administrative, mais ce n'est pas quelconque de remettre sa charge. C'est remettre une expérience très riche, travaillée avec conviction, avec cœur ».

« Ces années ont passé vite, elles ont été extraordinairement remplies ».

« J'ai dit que j'étais heureux de servir l'Église en Alsace et que je veillerai, à l'avenir, à continuer à servir l'Église avec moins de responsabilités et tout autant de cœur ».

« Je sais que je pourrais m'arrêter totalement le 20 mai, mais je n'ai pas été averti de ce changement. Je suppose que la nomination de mon successeur ne se fera que dans les mois qui viennent. Pour cette raison et à cause des urgences du ministère, je reste

attelé à ma tâche. Je pense que tout sera réglé dans l'année, mais je ne connais pas le terme ».

« Nous préparons pour l'an prochain une relance pastorale à travers la lecture des Évangiles Un peu partout, des groupes vont se constituer avec le support d'un outil d'études et de partage : « Saveurs d'Évangiles ». « Ce n'est pas la première fois que l'on rappelle que la parole de Dieu est un trésor incomparable qui est accueillie à chaque eucharistie et qu'il faut savoir accueillir dans les grands moments de notre vie ».

« Une commission des évêques, qui se réunit régulièrement à Rome, présentera au pape des noms d'évêques possibles afin que celui-ci décide. C'est aux nonces d'enquêter sur la singularité des diocèses et les personnes susceptibles d'occuper le poste ».

Le diocèse de Strasbourg est un diocèse concordataire, ce qui implique des va-et-vient entre le Saint-Siège et le gouvernement français.